

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Couche-Tard fractionne ses actions de catégorie A et de catégorie B

ATD.MV.A, ATD.SV.B / TSX

Laval, le 14 mars 2005 — Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») annonce qu'elle a obtenu les autorisations réglementaires, pour le fractionnement (subdivision) de ses actions à droit de vote multiple de catégorie A (symbole : **ATD.MV.A**) (les « actions catégorie A ») et les actions à droit de vote subalterne de catégorie B (symbole : **ATD.SV.B**) (les « actions catégorie B ») lesquelles seront affichées aux fins de négociation sur une base divisée deux pour une à l'ouverture des affaires le mercredi 16 mars 2005. La division sera réalisée par l'émission, le ou vers le 24 mars 2005, aux porteurs d'actions catégorie A et catégorie B inscrits aux registres à la clôture des affaires le 18 mars 2005, d'un certificat pour une action catégorie A et catégorie B, respectivement pour chaque action catégorie A et catégorie B détenue à la date de clôture des registres.

Les actions catégorie A et catégorie B seront affichées aux fins de négociation sur une base « divisée » à l'ouverture des affaires le mercredi 16 mars et par conséquent, ces actions ouvriront à un prix approximatif représentant la moitié du prix de clôture du 15 mars 2005.

Profil

Alimentation Couche-Tard Inc. est le chef de file de l'industrie canadienne de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard se situe au quatrième rang de son industrie et au deuxième rang en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante (non intégrée à une société pétrolière). Couche-Tard exploite un réseau qui compte actuellement 4 796 magasins, dont 2 975 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont répartis dans huit grands marchés géographiques, dont trois au Canada et cinq aux États-Unis couvrant 23 États. Environ 34 000 personnes œuvrent aux bureaux de direction et dans l'ensemble du réseau de magasins.

-30 -

Source

Alain Bouchard, président du conseil, président et chef de la direction
Richard Fortin, vice-président exécutif et chef de la direction financière
Alimentation Couche-Tard inc.
Tél. : (450) 662-3272
info@couche-tard.qc.ca
www.couche-tard.com

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, les variations de taux de change, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Nous n'assumons aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.